



**ACCONS** ALBON-D'ARDÈCHE **ARCENS BELSENTES** BORÉE CHANÉAC **DORNAS ISSAMOULENC JAUNAC** LACHAPELLE-SOUS-CHANÉAC LA ROCHETTE LACHAMP-RAPHAËL LE CHAMBON LE CHEYLARD **MARIAC** MÉZIL HAC ST-ANDÉOL-DE-FOURCHADES ST-BARTHÉLÉMY-LE-MEIL SAINT-CHRISTOL ST-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD ST-GENEST-LACHAMP ST-JEAN-ROURE ST JULIEN D'INTRES ST-MARTIAL

Sictomsed
Collecte et traitement des déchets du secteur Eyrieux Douz

ST-MARTIN-DE-VALAMAS

ST-MICHEL-D'AURANCE

ST-PIERREVILLE

ST-PRIX

Malgré une baisse significative des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) depuis la mise en place en 2019 de notre nouveau système de collecte, les caractérisations réalisées au cours du printemps 2021 nous ont démontré que le tri était encore perfectible. Nos OMR sont encore composées de 33 % de fibreux et non-fibreux.

La modernisation du centre de tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence va simplifier sensiblement le geste de tri. Capable de traiter le flux « multimatériaux », cette usine va nous permettre de collecter en mélange l'ensemble des emballages ménagers et des papiers (hors verre).

Le 1er janvier 2022 verra donc la transformation des colonnes bleues en colonnes jaunes qui recevront l'ensemble des fibreux et non-fibreux pour une collecte dite « multimatériaux ». Cette pratique, déjà utilisée par 80 % de la population française, évitera ainsi les erreurs.

Ce nouveau centre de tri peut désormais mieux capter les petits métaux et les plastiques, les séparer plus facilement par type de résine et conditionner les matériaux d'emballages pour envoi dans les filières de recyclage. De nouvelles machines plus mécaniques (trommel, tri balistique) et d'autres plus technologiques (11 trieurs optiques, 3 robots) permettent d'atteindre les objectifs. La présence d'agent pour réaliser un « sur-tri » manuel et un travail de contrôle de qualité reste indispensable.

Les perspectives économiques liées à l'évolution du coût des déchets et l'évolution de la règlementation nous incitent à trouver de nouvelles pistes pour encore améliorer le tri et le service. Ce passage en collecte « multimatériaux » présente des avantages aussi bien sur les aspects environnementaux et techniques que financiers.

Nous œuvrons pour l'avenir, pour préserver un meilleur environnement aux générations futures, il est urgent d'agir.

# SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Plus d'hésitation à avoir entre la colonne fibreux (bleue) et la non-fibreux (jaune). En effet dès le 1er janvier 2022, vous devrez déposer tous vos emballages en métal, plastique ou cartonnette ainsi que tous les papiers (journaux, magazines, lettres, prospectus) dans la colonne jaune. Pour conserver un volume disponible suffisant sur le terrain, les colonnes bleues vont être transformées en jaune par remplacement du capot. Cette opération sera effectuée au cours des mois de novembre et décembre 2021.

Un nouveau panneau de communication jaune prendra la place des jaunes et bleus existants dès la première semaine du mois de janvier 2022. Ce dernier est détaillé ci-dessous.









### UN DOUTE **UNE INCERTITUDE? CONSULTEZ LE** NOUVEAU MÉMO-TRI!

Pour faciliter le geste de tri, nous vous proposons un guide qui vous permettra de savoir où déposer certains déchets.

#### Mode d'emploi:

- Sélectionner le déchet dans la fenêtre de la réglette coulissante, celle-ci vous indiquera une couleur qui correspond au lieu de dépôt approprié.
- Vous trouverez les horaires d'ouverture et les coordonnées de la déchèterie.
- L'adresse de notre site internet où vous pourrez consulter tous les points de collecte.

#### Astuce:

• Un aimant est collé au dos du Mémo tri.



• Ne pas imbriquer les emballages entre eux et ne pas les enfermer dans un sac plastique.

TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA

CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

À recycler

**MULTIMATÉRIAUX** 

COÛT 212€/tonne

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE** 

EMBALLAGES EN CARTONNETTE

IOURNAUX.

MAGAZINES ET

CATALOGUES

ET AUTRES PAPIERS

**BRIQUES ALIMENTAIRES** 

BOUTEILLES ET FLACONS

**EMBALLAGES EN MÉTAL** 

- Ne pas laisser de déchet dans les boîtes de pizzas.
- Inutile de laver vos emballages. il suffit de bien les vider. Les capsules de café métalliques peuvent être jetées pleines.

SACHETS ET FEUILLES

• Inutile d'enlever le bouchon de la bouteille plastique, il se recycle aussi.

BOUCHONS, COUVERCLES

ET CAPSULES

- Ne pas mettre le verre plat (vitre et pare-brise) ni la vaisselle.
- Ne pas laisser de déchet dans les bouteilles.



- 15300 tonnes de papiers, journaux, magazines et 5100 tonnes de bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages acier et alu pour 2020;
- 38 personnes (dont 26 agents de Véolia et 12 salariées de l'Atelier Protégé « Les Compagnons de la Drôme ») travailleront sur le nouveau site modernisé, soit 11 personnes supplémentaires (8 Véolia et 3 compagnons) afin de répondre aux nouvelles technologies:
- les territoires du Sypp (sud Drôme) et du Sictoba (sud Ardèche) apporteront aussi leurs déchets de collecte sélective à partir du 1er janvier 2022.





## TOUS VOS TEXTILES ONT DROIT À UNE DEUXIÈME VIE

### Même ceux qui sont usés ou troués!

#### LE BON GESTE EN 2 ÉTAPES

- Rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- 2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :







Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30 L).



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30 L).



Flashez ce QR code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.



Ne pas déposer d'articles humides ni souillés.



## COLONNE CARTON

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes seront équipées d'au moins une colonne dédiée à la collecte du carton ondulé.

### COMPOSTAGE COLLECTIF

La commission technique et communication travaille à la définition du modèle de composteur partagé le plus adapté à notre usage. Les différentes rencontres avec des collectivités et des constructeurs (sur le salon Pollutec notamment) continue de nourrir notre réflexion. Le contexte international de pénurie de matière première nous impacte directement et un nouveau calendrier de déploiement est à l'étude. L'objectif reste un compostage opérationnel au 31 décembre 2023 pour répondre pleinement à la loi AGEC.













#### **PLANNING 2022:**

- 1er février
- 3 mai
- 2 août
- 8 novembre

### PROCÉDURE DE DÉPÔT

**ATTENTION,** suite aux dernières recommandations de la Carsat concernant la collecte des déchets d'amiante lié en déchèterie, la collecte de ces déchets est réalisée suivant de nouvelles prescriptions.

Chaque dépôt devra être enregistré au moins une semaine avant la date prévue soit au 04 75 29 34 38, soit directement au bureau du Sictomsed.

Les déposants devront préciser leurs prénom, nom, adresse, les quantités déposées. Un créneau horaire leur sera attribué pour le jour de la collecte.

Les déchets devront être emballés, avant leur transport vers la déchèterie, a minima d'un film polyane de résistance à la pénétration minimale de 300 g (selon NF EN ISO 7765) avec du scotch au logo amiante. Une liste des lieux de vente de ces emballages est disponible au Sictomsed. Nous rappelons que les déchets conditionnés doivent être déposés dans la benne par l'usager et que le Sictomsed ne dispose pas de moyen de déchargement. Le non-respect des conditions de réception entraînera un refus du dépôt de déchet.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Pierre Cros RÉDACTION Sictomsed

PHOTOS Sictomsed GRAPHISME/IMPRESSION Impressions Modernes

07500 Guilherand-Granges - Imprim Vert

DISTRIBUTION La Poste

N° ISSN 2610-5799 TIRAGE 5700 exemplaires Sur papier recyclé - Encres végétales